EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 mars 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente mars deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 mars 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Monique BONNET à Christine DULAC-ROUGERIE, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Laurence SCHLIENGER à Marianne MAXIMI**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE**

Absent(e)s : **Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

<u>Secrétaire</u> : **Marianne MAXIMI**

Monsieur Louis COUSTES arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°1 et n°2.
A la demande de Monsieur Nicolas BONNET, et après une présentation et un débat uniques, Monsieur le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°1 et n°2.
Monsieur Nicolas BONNET quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 et donne pouvoir à Madame Dominique ROGUE-SALLARD.
Monsieur le Maire propose de voter la question n°27 avant la question n°6 par souci de cohérence.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.

Rapport N° 13
SOUTIEN AUX COMPAGNIES CLERMONTOISES POUR LE FESTIVAL D'AVIGNON

Au mois de juillet 2018, six compagnies clermontoises, dont cinq compagnies conventionnées, se produiront au Festival off d'Avignon : le Théâtre de Romette, Lili Label Compagnie, les Guêpes Rouges-Théâtre, la Compagnie Daruma, le Wakan Théâtre et Actuel Théâtre. Ces compagnies se sont réunies en collectif afin de solliciter un accompagnement de la Ville sur le plan financier et logistique. Si la participation au festival revêt un enjeu primordial pour ces compagnies en terme de développement, elle constitue également une opération très onéreuse, qui engagent des frais importants (location de salle et hébergement principalement) afin que leur travail soit vu par le public et des professionnels nationaux. La participation simultanée de six compagnies présentes cette année constitue une opportunité exceptionnelle pour mettre en avant la création locale et la dynamique culturelle de la Ville de Clermont-Ferrand, en s'assurant une visibilité sur cette manifestation incontournable.

Après avoir rencontré les représentants de ces compagnies, la Ville pourrait accompagner le collectif sur différents points :

- Communication : réalisation de supports communs (Flyers, plaquettes…) aux six compagnies et achats éventuels d'encarts publicitaires dans la presse spécialisée
- Organisation d'un temps institutionnel à Avignon pour mettre en avant le travail des compagnies et la candidature de Clermont-Ferrand pour la Capitale Européenne de la Culture.
- Soutien financier : les budgets engagés pour chaque compagnie varient entre 31 000 et 40 000 € pour la durée du festival. Chacune sollicite donc un accompagnement financier de la Ville.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de verser une aide financière de 3 000 € par compagnie, soit un montant total de 18 000 € dans le cadre du dispositif d'aide à la diffusion réservé chaque année, sur le crédit « d'Aide à la création ».
Wakan Théâtre : 3 000 €
Théâtre de Romette : 3 000 €
Parole Donnée Lili Label Compagnie : 3 000 €
Compagnie Daruma : 3 000 €
Les Guêpes Rouges Théâtre : 3 000 €
Actuel Théâtre : 3 000 €

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 avril 2018

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST